

Un article du journal Le Monde du 24 Octobre 2006 titrait: "La position de l'UMP sur les OGM a changé". Empressé de se faire l'écho de l'image que les politiques souhaitent donner avant les élections de 2007, ce journal a simplement omis de signaler le contexte dans lequel sont intervenues les déclarations ostensibles à la presse de Nathalie Kosciusko-Morizet, chargée des questions d'environnement à l'UMP. Celle-ci a en effet affirmé que: "La position de l'UMP est celle **d'une grande réserve** par rapport aux OGM actuellement proposés à la mise sur le marché », (...) Mais nous prônons aussi la poursuite de la recherche car on ne peut écarter l'idée que des progrès soient faits dans le futur." Le Monde rapporte que président de l'UMP a été interpellé, mardi 24 octobre, par Greenpeace, qui le somme de concrétiser les "réticences" qu'il a exprimées vis-à-vis des cultures transgéniques, dans un discours du 18 Octobre. « (...) **l'électeur peut-il attendre de Nicolas Sarkozy un moratoire sur les commercialisations d'OGM, s'il était élu ? "Non, c'est impossible !, affirme la députée.** Ce que nous pouvons faire, c'est une loi qui transcrive la directive de façon à ce que nous n'allions pas vers plus de cultures. La loi est une protection supplémentaire par rapport au système actuel."-Le Monde,24/10/06

L'action forte des collectifs, associations et ONG qui luttent contre l'introduction en force des OGM suscite visiblement de l'agitation dans les rangs de l'UMP: les OGM risqueraient-ils de devenir un "enjeu" électoral? Il s'agit donc de calmer le jeu à la fois au sein du parti et au sein de l'électorat. L'attitude jusque là ouvertement pro-OGM de ce parti n'est plus adaptée au contexte.

Quelles « réticences » ou « réserve » peut-on attendre de Nicolas Sarkozy qui, lors de son discours à Marseille, clamait: « (...) Vous voulez sauver la planète et vous avez raison ! **Vous ne la sauverez pas avec les idéologues du retour à la nature.** Vous ne la sauverez pas en reniant l'économie, la science et le progrès mais en les mettant au service d'un développement durable. Le développement durable ce n'est pas la fin du travail, c'est l'emploi durable. Ce n'est pas la croissance zéro, c'est la croissance durable. Ce n'est pas le rejet de la technique, c'est la technologie propre. Ce n'est pas l'abolition du marché, c'est le principe pollueur-payeur. Ce n'est pas la frilosité, c'est la responsabilité. » <http://www.20minutes.fr/articles/2006/09/03/20060903-actualite-france-Le-discours-integral-de-Nicolas-Sarkozy.php>

On ne peut en effet être plus clair: si vous voulez sauver la planète, vous devez passer par moi et non par ceux qui s'opposent à "l'économie, la science et le progrès" que je défend. Les opposants aux OGM font donc forcément partie des "idéologues du retour à la nature reniant l'économie, la science et le progrès" puisqu'ils questionnent directement cette conception de l'économie, de la science et du progrès qui inflige les OGM à une population qui n'en a pas besoin et qui exprime à 86% (dernier sondage) qu'elle n'en veut pas.

Ce qui vient donc clairement de changer à l'UMP, c'est la stratégie de COMMUNICATION qu'il entend développer au sujet des OGM: ne plus se présenter comme un parti pro-OGM, mais comme un parti "réservé" sur les OGM. Cette réserve toute destinée à la presse ne saurait bien entendu se traduire par la seule action réellement adaptée: l'exigence d'un moratoire.

Comment en effet prétendre à quelque "réserve" que ce soit, quand dans le même temps l'UMP veut défendre "l'économie, la science et le progrès" définis et mis en oeuvre par le gouvernement depuis ces cinq dernières années, et donc défendre les nombreuses autorisations de cultures OGM de plein champ délivrées par Mr Dominique Bussereau, ministre en charge de l'Agriculture....?

Comment prétendre défendre "la science et le progrès" quand ceci signifie permettre aux essais de plein champ de continuer à contaminer les cultures "au nom de la recherche"? Les essais de plein champ, c'est prouvé, compromettent à long terme définitivement toutes les recherches ultérieures sur des organismes non-génétiquement modifiés. Le riz génétiquement modifié LL601 de Bayer Crop Sciences a par exemple déjà contaminé une grande partie du riz de la planète, comme l'a récemment démontré Greenpeace, simplement à partir de champs d'essais aux USA cultivés entre 1998 et 2001.

Le fait que la recherche sur du riz non contaminé devienne à terme hautement problématique n'est-elle pas une atteinte gravissime à la science et au progrès? Que deviendront en effet les recherches en agriculture biologique et biodynamique, base incontestable du progrès indispensable pour le siècle à venir, lorsqu'il n'existera plus assez de riz, de maïs, ou de soja non contaminé?

Que deviendra la science des paysans- celle qui a véritablement contribué à l'amélioration des variétés et à la préservation de la biodiversité- lorsque qu'ils seront devenus entièrement tributaires des firmes pour acquérir et semer des semences?

Parce que les OGM sont précisément la traduction concrète d'une conception de l'économie aux mains des multinationales, d'une science aux mains des techno-scientistes, d'une idée de progrès enfermée dans une idéologie tendant à séparer l'homme de la nature (comme si l'homme pouvait vivre indépendamment du vivant auquel il appartient!), ils cristallisent l'affrontement entre des conceptions du monde opposées. Pré-tendre tenir compte des deux conceptions à la fois relève de la supercherie.

Une question se pose: le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, qui a annulé les autorisations délivrées à Méristem Therapeutics, le 4 mai 2006, en s'appuyant sur plusieurs causes d'annulation, fait-il partie des "idéologues du retour à la nature"? Ou bien fait-il partie de la majorité responsable de ce pays qui n'entend pas laisser l'état de non-droit être imposé par des firmes dont le seul soucis est leur profit immédiat?

La seule "réserve" crédible serait celle qui mettrait fin aux persécutions à l'endroit des militants anti-OGM, lesquels subissent les écoutes téléphoniques, les convocations, les interrogatoires, de la police de Mr Sarkozy. On ne peut pas être à la fois "réservé" sur les OGM et poursuivre ceux qui s'y opposent concrètement en les traitant comme une "association de malfaiteurs"(voir poursuites actuelles contre Monde Solidaire et l'Arche).

En tenant un discours contredisant ses actes, l'UMP espère sans doute accentuer la criminalisation du mouvement d'opposition aux OGM: s'il se présente comme "réservé sur les OGM", cela signifie en effet implicitement qu'il agit pour empêcher leur prolifération. Il espère ainsi faire croire que s'il "s'en occupe", l'action citoyenne n'a alors plus de raison d'être et doit donc être désignée comme une forme d'extrémisme inacceptable.

Ce discours ne doit pas faire illusion: en l'absence d'un moratoire, seuls les fauchages limitent pour l'instant REELLEMENT la contamination, et cela, toute personne informée le comprend.

La recherche peut continuer à s'effectuer en milieu strictement confiné, mais elle ne doit pas devenir un prétexte à laisser s'instaurer davantage la contamination irréversible. Celle-ci ne connaissant aucunes limites dans le temps et dans l'espace, il n'est plus temps de tergiverser et de faire des promesses d'amendements ou de lois "encadrant strictement les OGM": la seule chose qui puisse encadrer les OGM est l'interdiction pure et simple de leur culture en plein champ, de la vente et de l'importation de semences OGM, et d'un contrôle rigoureux de l'application de cette interdiction.

Le 4 Novembre 2006, les Faucheurs Volontaires ont entrepris de « neutraliser » deux tonnes de maïs transgénique entreposées dans un silo en le remplissant d'eau. Le cultivateur, qui a tiré sur les faucheurs et embouti 3 voitures avec son 4X4, a été placé en garde à vue ainsi que José Bové. A cette occasion, F2 a diffusé au JT de 20h le 5 novembre, une interview de Claude Ménara, autre cultivateur d'OGM, où il affirmait que « l'on a affaire à une bande de tarés et de terroristes », désignant ainsi les militants anti-OGM. Ségolène Royale a quant à elle proclamé que José Bové menait un « bon combat » mais **qu'elle n'approuvait pas l'atteinte à la propriété privée**. La candidate PS a ainsi décrédibilisé ses promesses car **c'est précisément le détournement du droit de propriété en droit de contaminer qui fonde la lutte anti-OGM. Elle rejoint ainsi les propos du ministre de la Justice** proclamant: ""Quand on s'attaque violemment au bien d'autrui, qu'on soit altermondialiste ou pas, tout le monde est obligé de respecter la loi". Quand des "agriculteurs" s'attaquent au bien commun que sont les semences traditionnelles, source indispensable de nourriture pour tous les hommes sur la planète, ne sont-ils pas obligés de respecter la loi?

Cette lecture biaisée du droit ne fait pas honneur à celui dont c'est la fonction de le garantir. La loi ne fait elle pas obligation de garantir à chacun un environnement sain? La loi ne fait-elle pas obligation de garantir à chacun que son activité ne peut être mise en danger par l'activité d'un autre? Comment les producteurs de cultures conventionnelles et biologiques peuvent-ils se protéger de la contamination par les cultures transgéniques? Il n'y a AUCUN moyen, et ceci constitue une VIOLENCE inacceptable.

LES PROPOSITIONS

Parmi les 25 propositions aux candidats formulées par l'Alliance pour la Planète (voir p. 13):

- **Interdire dans l'agriculture et dans l'industrie toute substance chimique reconnue dangereuse pour la santé et l'environnement.**
- **Lancer un programme national ambitieux de recherche épidémiologique sur l'exposition aux risques environnementaux.**
- **Convertir 25% des terres agricoles en agriculture biologique et réduire de 50% l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse.**
- **Mettre en place un moratoire sur la culture des organismes génétiquement modifiés (OGM) en milieu ouvert.**

Retrouvez les 25 propositions sur: www.lalliance.fr

Collectifs, associations et ONG contre l'état de Non-Droit

De multiples collectifs, associations et Organisations Non Gouvernementales (ONG) sont très actifs sur le terrain pour contrer les pressions des lobbies de l'agro-alimentaire de des biotechnologies. Ils fonctionnent de manière autonome mais se rencontrent souvent pour élaborer des stratégies communes, particulièrement ces derniers mois en raison du durcissement de l'offensive visant à imposer les OGM en Europe.

Ils sont composés en majeure partie de bénévoles et ne retirent aucuns bénéfices matériels des actions qu'ils entreprennent. Leur travail n'est pas relayé dans les médias, leur nom seulement est parfois cité lors d'évènements impliquant leur présence ou un commentaire de leur porte-parole.

Par 11 décisions en date du 27 avril 2005, le ministère de l'Agriculture a délivré 11 nouvelles autorisations de culture expérimentale d'OGM en plein champ. Celles-ci ont été délivrées sans information suffisante du public concerné et en l'absence d'étude sanitaire permettant d'évaluer les risques engendrées par la dissémination des OGM dans l'environnement. Ces autorisations ont en effet été délivrées dans la précipitation sans attendre la transposition de la directive 2001/18 CE relative à la dissémination des OGM, texte qui fixe la procédure à suivre pour adopter ce type de décision. A l'heure d'aujourd'hui, et malgré la condamnation de la France le 15 juillet 2004 par la Cour de justice de l'Union européenne, cette directive n'a toujours pas été transposée en droit français.

La fédération France Nature Environnement a alors déposé le 24 mai 2005 deux recours devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand par lesquels elle demandait l'annulation des autorisations délivrées à la Société Meristem Therapeutics pour procéder à des cultures expérimentales d'OGM médicamenteux en plein champs. Elle a par ailleurs adressé des recours gracieux au Ministre de l'Agriculture pour lui demander de retirer les 9 autres autorisations délivrées aux sociétés Biogemma et Pioneer génétique. (http://altercampagne.free.fr/pages/info_av-J.htm)

Le 27 Août 2005, 300 faucheurs volontaires détruisaient une parcelle de maïs transgénique à Nonette (Puy de Dôme). Cette parcelle d'OGM thérapeutiques exploitée par société Meristem Therapeutic avec Limagrain visait à produire de la lipase gastrique (à partir d'un gène de chien) en plein champ. Suite au procès de Clermont-Ferrand, le Tribunal condamnait, le 4 Novembre 2005, 12 d'entre eux (malgré le fait que 300 personnes s'étaient portées co-responsables et 78 'comparants volontaires') à 1 mois de prison avec sursis et près de 17000 € de dommages et intérêts en faveur de Limagrain et Meristem (filiale de Limagrain). Ce procès a donné lieu, comme les autres procès des faucheurs, à un vaste mou-

vement de solidarité.

Le Tribunal de Clermont-Ferrand a finalement annulé les autorisations délivrées à Meristem Therapeutics, le 4 mai 2006, en s'appuyant sur plusieurs causes d'annulation : le défaut d'information du public, en raison de la localisation imprécise des parcelles d'essais tant dans les dossiers examinés par la Commission du Génie Biomoléculaire, que dans les fiches d'information au public affichées en mairie des communes recevant les essais, les procédures d'information et de consultation du public, par le seul mode d'Internet, inadaptées en terme de facilité d'accès, le non respect des dispositions de la Convention d'Aarhus (article 6-6) portant sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. A la fin de l'été, Meristem cessait son activité en raison de problèmes financiers et Biogemma (partenaire de Limagrain) annonçait son intention de poursuivre ses essais à l'étranger en raison de l'incurie des pouvoirs publics, incapables selon la firme de mettre fin aux fauchages.

A ce stade, on aurait pu penser que les faucheurs de Nonette verraient au minimum reconnue à postériori la légitimité de leur action. Mais le 20 Septembre 2006, on apprenait que la multinationale Limagrain a décidé de faire saisir les biens de Monique Burnichon - une des faucheuses de Nonette- **condamnée pour la destruction d'un essai dont l'autorisation a été annulée par la justice** ! Elle seule a reçu un commandement aux fins de saisie vente. Par ailleurs, plusieurs militants ont été convoqués pour être entendus par la police.

Le travail des collectifs, associations et ONG est donc rendu difficile dans ce contexte et nécessite une obstination constante à faire valoir le droit sur l'état de non-droit que cherchent à instaurer les firmes. **Le système de démocratie représentative montre ainsi ses limites puisqu'il n'est pas en mesure de protéger la société civile des abus du pouvoir économique.** L'alternative à ce système doit donc se concrétiser par des actes contraignant le pouvoir économique et le pouvoir politique à respecter les citoyens.

PETITION EN FAVEUR des FAUCHEURS VOLONTAIRES

Nous, soussignés, demandons la relaxe pour les 15 inculpés de Clermont Ferrand (fauchage de maïs OGM à Nonette) et pour l'ensemble des faucheurs volontaires impliqués dans d'autres procédures. Nous demandons un débat national sur les OGM, et en particulier au niveau des députés (Parlement) et des sénateurs (Sénat).

Nom-Prénom, Adresse-Rue, Adresse-ville, Signature

Pétition à retourner à l'adresse suivante:

Franck Legrand,
Rue du Courreau 34380 VIOLS LE FORT

Il existe plusieurs types d'actions que chacun peut entreprendre pour ne pas consommer d'OGM:

1. Lire les étiquettes et éliminer tous les produits contenant des OGM répertoriés. Comme tous ne sont pas répertoriés (produits dérivés d'animaux nourris aux OGM), il faut en même temps

2. Avertir le distributeur: s'il ne retire pas de lui-même ces produits de ses rayons, vous ne viendrez simplement plus dans son magasin. Comme il va vous manquer des produits, vous devez

3. Trouver des produits équivalents avec une garantie sans OGM. Ceci sera difficile de façon isolée, mais en réseau l'information circule vite et il est possible de constituer des listes. Constituez ces réseaux.

4. Faire connaître ces produits et les bonnes adresses dans les autres réseaux de façon à étendre l'action.

Pour les produits animaux (viande, œufs, produits laitiers) et le poisson d'élevage,

5. Exiger des garanties sur l'origine de l'alimentation des animaux. Des filières sans OGM existent et certains producteurs, transformateurs ou distributeurs ne se donnent pas la peine de les utiliser. Ces filières doivent produire des analyses **certifiées par des laboratoires indépendants. Les labels dits « de qualité » ne sont en aucun cas une garantie.**

Campagne Greenpeace:

Faites savoir à Lactalis qu'il est temps de renoncer aux OGM et d'écouter les consommateurs!

Chaque année, plusieurs millions de tonnes de soja transgénique arrivent en France pour nourrir nos animaux, dont les produits, comme le lait, ne sont pas étiquetés !

Depuis le début de l'année, des dizaines de milliers de courriers ont été adressés à la direction de la compagnie laitière Lactalis, productrice du lait LACTEL, lui demandant de cesser d'utiliser des OGM dans l'alimentation des vaches laitières.

Or, à ce jour, Lactalis ne s'est toujours pas engagé publiquement contre l'utilisation d'OGM, malgré le souhait massif des consommateurs, et refuse de répondre honnêtement aux courriers d'interpellation.

Il est important de maintenir la pression sur cette compagnie ! A l'heure où les cultures commerciales de maïs OGM (susceptibles d'être utilisés dans l'alimentation des vaches) peuvent envahir nos campagnes françaises, il est urgent que les compagnies telles que Lactalis affirment publiquement qu'elles n'utiliseront pas ce maïs OGM et qu'elles vont cesser d'introduire à notre insu des OGM dans la chaîne alimentaire par le biais de l'alimentation des animaux d'élevage.

<http://www.greenpeace.fr/pub/cgi/cyberpet.plsession=dispend&cyberpetid=17&lang=fr>

6. Acheter les produits de base (pain, céréales, riz, légumes secs, huile) certifiés produits de l'agriculture biologique, même s'ils sont plus chers - ce qui n'est pas toujours le cas.

7. Acheter les œufs, la viande et les produits laitiers directement aux producteurs quand c'est possible.

Ces démarches peuvent alourdir votre budget alimentation, mais elles sont provisoirement indispensables pour:

- Renforcer les filières Non-OGM
- Aider les producteurs soucieux de produire sans OGM
- Contraindre la grande distribution à revoir sa politique du fait accompli

Ces démarches vont vous contraindre à consommer moins de produits non-alimentaires. **Signalez-le aux distributeurs:** vous n'achèterez pas de téléviseur, de voiture, de portable, de... comme prévu cette année, car pour éviter de manger des OGM, vous êtes obligé de dépenser plus pour vous nourrir.

Si vos revenus sont très faibles et ne vous permettent pas d'envisager l'augmentation de votre budget alimentation, les achats groupés directement aux fournisseurs permettent de réduire considérablement la facture. Ne vous privez cependant pas d'écrire aux organismes d'aide sociale pour leur signaler que vous êtes en difficulté car vous ne voulez pas manger d'OGM mais n'avez pas les moyens d'acheter les produits plus coûteux garantis sans-OGM. **Publiez leur réponse.**

8. Faire pression sur vos élus pour que les cantines scolaires et professionnelles, offrent des garanties d'une alimentation sans-OGM. Ceux-ci, pour ne rien entreprendre, se réfugient généralement derrière le fait que cela va occasionner un surcoût que les familles ne peuvent pas toutes assumer. Ceci constitue une démission devant le pouvoir des gros fournisseurs d'imposer une nourriture contaminée. Les élus doivent s'entendre entre eux et exiger en bloc des fournisseurs une nourriture exempte d'OGM sans surcoût.

Sans une prise de position radicale, nous ne mettrons pas fin aux OGM. Et si nous ne mettons pas fin à l'introduction en force des OGM, nous serons définitivement victimes de la volonté radicale des firmes de nous les imposer.

A nous de décider...

L'ALLIANCE POUR LA PLANÈTE

Le 22 Mars 2006, plus de 300 représentants d'associations écologistes ou citoyennes étaient réunis pour le lancement de "L'Alliance pour la planète".

Présentation

« Les principales associations et acteurs de la société civile ont décidé de s'allier pour augmenter leur efficacité et construire un véritable pouvoir dans le domaine de l'environnement, celui de la société civile qu'elles représentent, et de proposer une vision novatrice et des actions collectives et coordonnées, en créant l'Alliance.

La vocation première de l'Alliance est **l'action**, chaque ONG conservant son **identité** et sa **stratégie** particulière. L'Alliance n'est pas une fusion d'associations : c'est un tremplin de propositions et d'initiatives, qui vise à donner plus de poids, de résonance et d'efficacité à nos actions.

Nous ne pouvons plus nous voiler la face, le diagnostic de la communauté scientifique est clair : la situation environnementale de la Terre est désastreuse, et les dégâts causés à la planète touchent en premier lieu les plus démunis. **Il est urgent de mettre en oeuvre au plus vite des mesures lucides et courageuses afin d'assurer la survie de notre planète et de ses espèces, y compris celle de notre propre espèce.**

Nous, ONGs, agissons depuis plusieurs décennies pour enrayer ce processus destructeur. Les victoires obtenues, si elles sont réelles et appréciables, ne sont néanmoins pas à la hauteur des enjeux planétaires : notre seuil d'efficacité est atteint ; **les systèmes politiques et économiques ne répondent pas aux attentes écologiques des citoyens.**

Nous avons la possibilité mais aussi le devoir de nous rassembler pour agir plus efficacement, face à la toute-puissance des lobbies économiques, en particulier des multinationales, à l'inertie du monde politique et des autres institutions qui acceptent trop souvent de sacrifier notre futur pour des intérêts catégoriels à court terme.

Ensemble, nous représentons une force citoyenne capable d'inverser la tendance, d'inventer et de construire un nouveau pouvoir et un autre avenir. L'espoir est fort : agissons ensemble, agissons vite, pour une humanité pacifique, solidaire, en harmonie avec la nature. »

La prise de conscience écologique ne suffit plus : aujourd'hui il faut des actions précises.

Les associations écologistes réunies sous l'Alliance ont décidé de s'impliquer dans le paysage politique. Tout en restant indépendantes, elles jugeront désormais chacun des partis en fonction de leurs actes précis.

Le **13 Nov** sera publié en ligne le détail (contexte, arguments et demandes aux candidats) des **25 mesures** essentielles dont l'application par le prochain gouverne-

ment doit permettre de renverser le cours de la destruction continue de notre patrimoine écologique.

A partir du **4 Décembre**, des notes seront attribués aux candidats en fonction de leur implication dans les domaines majeurs de l'écologie. Sur:

www.lalliance.fr

Solidarité

La directive européenne 2001/18 relative aux OGM impose aux Etats membres la publication de registres publics destinés à informer les citoyens sur les emplacements de cultures d'OGM. La France n'a toujours pas transposé cette directive. Ce faisant, elle prive ses citoyens de l'information indispensable pour se protéger d'éventuelles contaminations. Cette année, plusieurs milliers d'hectares de maïs OGM commerciaux seraient en effet cultivés sur notre territoire, en secret et en toute impunité.

C'est pourquoi Greenpeace avait décidé de publier sur son site une carte de France mentionnant les emplacements des champs de maïs transgénique cultivés. Cette carte dynamique est alimentée par les résultats des recherches de terrain menées par des citoyens soucieux de transparence en matière d'OGM.

Assignée en référé au tribunal de grande instance de Paris par les deux agriculteurs dont les champs étaient mentionnés sur la carte, Greenpeace s'est vue condamnée le 27 juillet à retirer de son site les informations concernant leurs champs d'OGM. Greenpeace et de nombreuses associations de l'Alliance défendent ce droit des citoyens à être informés et à se protéger des OGM, droit qui devrait être assuré par les autorités françaises. Actuellement, la carte et les informations sont consultables sur le site de Greenpeace International, du WWF, de la FNAB (Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques) et de la Confédération paysanne.

Par solidarité envers cette initiative, plusieurs associations qui composent "L'Alliance pour la planète" ont décidé de continuer à alerter le public en relayant ces informations sur le site de l'Alliance : ces associations sont les suivantes (adresses Web disponibles dans la section Membres) : Amis de la Terre, Adome, Objectif Bio, Mains d'Oeuvres, Blue Initiative, Ecologie sans Frontières, CNIID, Terre et Humanisme, Agir pour l'Environnement, Ecoforum, FNAB (Fédération Nationale des Agriculteurs Bios), ARUTAM, Collect-if, WWF, Transversales, Intelligence Verte, Syndicat des SIMPLES Le Festival du Vent CRII-GEN.

Nature et Progrès, le Réseau Biocoop, ...font partie d'Objectif Bio 2007, membre de l'Alliance.

L'Argentine a été l'un des premiers pays à croquer la pomme transgénique, dans l'espoir qu'il s'agissait de la voie conduisant au paradis. Mais elle s'est trompée sur l'intention des Dieux, Monsanto et Co qui s'avèrent intéressés uniquement par leurs propres profits et non en un paradis pour tous. Maintenant les dieux sont fâchés et menacent de chasser l'Argentine du jardin GM—car elle est dans l'incapacité de payer les royalties de la pomme.

Dans la République Unie du Soja, surnom pour l'Argentine, il y a aujourd'hui 16 million d'ha de soja génétiquement modifié (GM) Roundup Ready. L'expansion rapide des cultures GM a produit des désastres écologiques et sociaux. De plus, elle génère des conflits avec Monsanto et Syngenta.

Monsanto attend son heure

Comme Monsanto ne détient pas de brevet en Argentine sur sa technologie Roundup Ready (RR), les paysans se sont sentis libres de conserver les graines de soja Monsanto RR de leurs récoltes pour les semer l'année suivante. Monsanto n'a rien dit sur ces royalties qui lui échappaient tant que le processus d'extension des cultures se poursuivait dans le Sud. Mais quand la production a atteint son pic et la firme est enfin parvenu à briser la résistance du mouvement social au Brésil et à obtenir les autorisations pour ses semences transgéniques, elle s'est soudain « souvenue » de ses brevets.

Monsanto a alors agit prestement pour extorquer des accords de royalties avec les paysans du Paraguay et du Brésil. Mais en Argentine, les cultivateurs qui l'avaient aidé à disséminer le soja RR à travers tout le Sud ont rejeté la demande de la firme pour un accord sur les royalties. De plus, ils ont été soutenus par le gouvernement argentin qui retire des revenus juteux de l'exportation de soja à travers des taxes sur la production agricole. Une lutte âpre s'est alors engagée il y a trois ans entre les deux parties et se poursuit aujourd'hui.

Lorsque le gouvernement a refusé l'accord, la firme Monsanto a immédiatement annoncé qu'elle allait fermer ses activités de production semences de soja dans le pays « en raison de la faible rentabilité des semences de soja et donc de l'impossibilité de maintenir des niveaux de recherche adéquats en Argentine. »

En 2005, la firme a intensifié son attaque. Elle a déposé plainte contre des importateurs dans quatre pays européens où les brevets sur sa technologie RR sont reconnus (Danemark, Pays Bas, Espagne, et GB), en exigeant 15\$ par tonne en compensation pour les royalties qu'elle ne peut percevoir en Argentine. Monsanto a également déposé une requête aux douanes de ces quatre pays pour obtenir des échantillons des cargaisons de soja en provenance d'Argentine afin de déterminer s'ils contiennent du matériel génétique breveté Monsanto. Au moins six cargaisons ont été retenues, perturbant gravement le trafic commercial mondial du soja. La Cour Européenne doit encore examiner le dossier. Ces manœuvres de Monsanto sont clairement une pression tactique pour contraindre l'Argentine à payer des royalties sur les semences GM, l'objectif plus large étant d'obtenir un précédent pour ses opérations à l'échelle mondiale.

Devant les preuves apportées jour après jour des performances médiocres des OGM par des scientifiques et les militants, et afin de masquer ces résultats, (le fait par exemple que le soja RR nécessite non pas moins mais plus d'herbicides, que son taux de protéines est nettement inférieur au soja conventionnel, et que de véritables problèmes de santé surgissent en Argentine en raison de l'usage intensif des herbicides), Monsanto s'est allié à Bayer S.A et Dow Agro Sciences Argentina S.A pour fonder Argen Bio, une association commerciale offrant du matériel et des stages pédagogiques aux écoles. Selon Gabriela Levitus, la directrice d'ArgenBio, le but du groupe est « de diffuser l'information sur les biotechnologies. » Une institutrice, Silvie Sieb, ayant assisté à un stage proposé par ArgenBio affirme: « Il s'agit en fait de publicité

destinée à transformer les enfants en consommateurs ». Sieb dit que les animateurs ont expliqué comment le soja RR et l'herbicide Roundup sont « inoffensifs ». Mais, a t'elle ajouté, « Ils n'ont pas dit qu'il détruit nos sols et réduit la diversité biologique et la diversité de production avec une monoculture qui sert à nourrir les porcs en Europe et en Asie, ainsi que les voitures avec le biodiesel à base de soja. »

Pendant ce temps, en Europe, un organe de l'Union Européenne a publié une décision en Août disant qu'elle n'est pas d'accord avec l'affirmation de Monsanto selon laquelle les plats à base de soja dérivés de semences génétiquement modifiées tombent sous le coup de ses brevets. Mais les avocats de Monsanto persévèrent.

Traduction et résumé de deux articles (*Argentina: Driven from the GE Garden?* et *Don't Cry to Them, Argentina: Is Monsanto playing fast and loose with Roundup Ready Soybeans in Argentina?*)

Sources: <http://www.grain.org/research/contamination.cfm?id=377>

<http://www.grain.org/research/contamination.cfm?id=366>

Le cas de Percy Schmeiser au Canada

Ce que ne semblent pas avoir compris les agriculteurs pro-OGM tellement indignés contre les fauchages, accusant les militants anti-OGM d'obscurantisme, c'est que le jardin d'Eden promis par Monsanto et autres va s'avérer un cauchemar d'ici peu de temps: Monsanto attend son heure pour récolter ce qui a été semé.

Le cas Percy Schmeiser aurait dû les alerter: cet agriculteur canadien de Bruno, dans la province du Saskatchewan cultivait depuis 40 ans du colza, en ressemant une partie de sa récolte, lorsqu'il s'est retrouvé traîné en justice en 1998 par Monsanto l'accusant d'avoir illégalement cultivé du colza GM (Roundup Ready Canola, RRC) dont la firme détient le brevet. Il devait découvrir que quelques plants de ce colza avaient effectivement poussé dans un de ses champs à son insu. Percy n'avait donc pas payé à la firme la redevance de 37\$ par hectare. 320 ha de son exploitation sont aujourd'hui contaminés.

Non seulement son travail de toute une vie de sélection des variétés locales a été anéanti d'un seul coup par cette contamination fortuite, mais l'aéropage d'avocats de Monsanto a convaincu le tribunal que, « quelles qu'aient été les sources de cette contamination », Percy Schmeiser était coupable de détenir illégalement des plants issus de semences brevetées par la firme. Ce dernier a dû payer 200 000 US\$ et s'est donc retrouvé ruiné. Plus de 900 plaintes du même type ont été déposées par Monsanto.

www.greenpeace.ch/action31/pr_25_01_02/cas_monsanto%20f.pdf

Il est donc évident que la stratégie de Monsanto (et autres) est de fournir des semences sans rien exiger jusqu'à ce que la contamination soit suffisamment étendue pour pouvoir commencer à « récolter » des royalties. Lorsque la contamination est instaurée, les agriculteurs conventionnels et bio qui n'ont aucuns moyens de protéger leurs cultures de la contamination, se retrouvent également sans moyens de se défendre contre les accusations de détention illégale de plants brevetés.

En Europe, où l'opposition aux OGM est beaucoup plus forte qu'aux USA, au Canada, ou en Argentine, les firmes soutiennent les projets de loi sur la « co-existence » entre cultures GM et cultures conventionnelles ou biologiques: elles savent pertinemment que cette co-existence permettra la contamination. Si les agriculteurs européens pro-OGM n'ont pas encore réalisé, ils ne vont cependant pas tarder à connaître le goût de la pomme qui leur a été tendue et qu'ils ont croquée sans discernement.

Percy Schmeiser s'explique dans le film remarquable sur les enjeux des OGM, en DVD:

THE FUTURE OF FOOD de D. Koon Garcia

Sous-titré en français

Les pro - OGM invoquent le droit de propriété!

Dans un article du journal *Le Monde*, du 30/10/06, Christophe Terrain, président de l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM), s'en prenait aux propos de Ségolène Royal et aux faucheurs d'OGM en ces termes: « (...) les personnes condamnées par la justice dans le cadre d'opérations-commandos ont détruit des travaux de la recherche publique et privée. Alors que la recherche est redevenue une priorité pour notre pays, souhaite-t-elle accélérer le mouvement de délocalisation de la recherche française et accroître notre dépendance dans le domaine du vivant ? »

La recherche? Laquelle? Celle qui va bénéficier à l'humanité toute entière, comme aimeraient le faire croire les promoteurs d'OGM, ou celle qui va bénéficier à quelques firmes? Aujourd'hui, de nombreux scientifiques sont inquiets de voir que tous les budgets de la recherche sont engloutis dans les biotechnologies et les nanotechnologies au détriment des autres secteurs de recherches. Comme le rappelait le professeur Ignacio Chapela: « Avec l'arrivée des biotechnologies, des pans entiers de la recherche sont en train de disparaître, et ce n'est pas la biodiversité seulement qui est menacée, mais la diversité intellectuelle. Ces recherches qui disparaissent vont pourtant s'avérer vitales pour relever les défis du XXI^e siècle » (propos d'I. Chapela) dans le film *The Future of Food*

Et Terrain de poursuivre: « De plus, cet été, pour la première fois, des champs privés d'agriculteurs cultivant légalement des OGM autorisés ont été détruits, causant de graves dommages économiques et psychologiques pour les jeunes agriculteurs concernés et leurs familles. Ainsi, presque un an après les émeutes de novembre 2005, nous considérons que les déclarations de la candidate socialiste sont lourdes de conséquences. D'une part en légitimant des actes délictueux et violents, d'autre part en cautionnant l'atteinte à la propriété privée. »

La tentative de présenter les faucheurs comme de dangereux terroristes pratiquant des « opérations commando » et la référence aux émeutes, sont typiques de l'esprit pro-OGM : tout ce qui s'oppose ne peut être que « racaille » terroriste. Que les fusils et les manches de pioches se trouvent dans le camp pro-OGM face à des militants pacifiques et désarmés est d'emblée justifié par une certitude de détenir LA vérité et d'être victime.

Bien entendu, Terrain ajoute: « Que peuvent penser les magistrats de cette remise en question des décisions de justice ? » Les magistrats sont censés faire appliquer la loi. Cette application repose toujours sur une interprétation de la loi. Cette interprétation varie selon un contexte: le droit de propriété n'est pas invocable hors contexte. Le contexte ici est de savoir si les OGM constituent ou pas une menace pour d'autres droits: celui de chacun à un environnement sain par exemple ou le droit de chacun à ne pas voir son activité mise en danger par l'activité d'autrui. C'est donc la connaissance parfaite

de ce contexte qui détermine une application juste du droit. Malheureusement, la désinformation organisée par les firmes et les pouvoirs publics contribuent à rendre l'interprétation de ce contexte très controversée. **Cette controverse n'a lieu que parce que nombre de faits avérés et graves concernant les OGM sont délibérément dissimulés aux magistrats.**

Les « graves dommages économiques et psychologiques pour les jeunes agriculteurs concernés et leurs familles » ne sont ils pas le lot de tous les agriculteurs qui n'ont pas fait le choix des OGM et voient leurs champs contaminés et leur activité menacée? Les dommages subis par une poignée d'agriculteurs pro-OGM sont-ils comparables aux dommages subis ou à subir par TOUS les agriculteurs et consommateurs de la planète? Les agro-industriels (qui se prétendent agriculteurs) pro-OGM considèrent que LEURS intérêts personnels, leurs débouchés économiques, leurs croyance en la techno-science pour remédier aux problèmes qu'ils ont créé, SONT les intérêts de tous. Même lorsque 86% de la population exprime qu'elle ne veut pas d'OGM!

Forts de l'appui du ministère de l'agriculture qui a délivré des autorisations qui n'auraient jamais du être délivrées, dont certaines ont d'ailleurs été annulées par la justice, ces extrémistes qui prennent en otage la vie sur la planète au nom de leurs intérêts personnels utilisent ce **détournement caractérisé du droit** pour faire valoir leur point de vue. Si ces promoteurs d'OGM sont maintenant obligés de reconnaître que la contamination est réelle –après l'avoir niée pendant des années- leurs intérêts néanmoins priment à tel point qu'ils envisagent sans sourciller un seuil de 0, 9% de contamination « inévitable » comme une chose que chacun doit admettre.

Admettons que Mr X pro-OGM, lors d'une transfusion sanguine, soit contaminé par le virus HIV à hauteur de 0,9%, et que les pouvoirs publics ne fassent rien et au contraire encouragent la distribution du sang contaminé. Après des tentatives infructueuses de dialogue, légitimement indigné, Mr X s'en irait détruire les stocks de sang contaminé. Se verrait-il alors opposé le « droit de propriété »? Se verrait-il condamné pour avoir tenté de protéger ses semblables de la contamination? A en croire le discours des pro-OGM, il semblerait que le droit de propriété puisse être invoqué en la circonstance.

Si le droit de propriété peut être invoqué pour tout et n'importe quoi, c'en est fini du droit tout court. Il est donc urgent que la magistrature s'empare de ce fait de détournement et rappelle que la justice n'est pas l'application de la loi du plus fort.

**Le droit de contaminer n'existe pas.
Le droit à ne pas être contaminé, lui, existe.**

2007 SANS OGM

Adresses utiles

Les collectifs locaux : Pour les trouver, tapez les mots-clé sur Internet.

Collectif des P.O :
collectifantiogm66@voilà.fr
Tel : 04 68 92 02 63

Nature et Progrès
Fédération Internationale de l' Agri
culture Biologique
63 Bd Gambetta, 30700 Uzès
np@natureetprogres.org
Tel : 04 66 03 23 40

Monde Solidaire
Site : www.mondesolidaire.org

**Mouvement pour le Droit et le Res-
pect des Générations Futures
(MDRGF)**
Site: www.mdrgf.org

200 FAUCHEURS EN INDE DETRUI- SENT UN ESSAI DE RIZ GM

Un message du 10 Novembre 2006 de la Coordination des Mouvements de Paysans de l'Inde indiquait que 200 paysans, sous la bannière de l'Association des Paysans du Tamil Nadu, l'ICCFM, ont détruit aujourd'hui du riz génétiquement modifié dans un champ d'essai du village de Ramanatharupan dans le Alandurai Taluk, à environ 20 km de Coimbatore. Les paysans, menés par P Chellamuthu, le président du Parti des Paysans et des Travailleurs et président du TNFA, ont déraciné et détruit les plants de riz à maturité dans le champ qui avait été loué à Mahyco-Monsanto pour mener des essais de riz Bt Cry1Ac.

Le riz GM était planté dans une petite parcelle située au milieu d'un peu moins d'un hectare de terrain pour servir d'essai SANS que le PROPRIETAIRE NE SOIT IN-FORME de la nature de cet essai et de sa dangerosité, selon les déclarations de Chellamuthu aux journalistes. Deux autres actions du même type ont été menées dans le Nord de Inde, à Karnal et Gorakhpur ainsi que dans le Karnataka.

VIA CAMPESINA

OCCUPE UN SITE DE SYNGENTA Seeds AU BRESIL

La firme Syngenta Seeds vient d'être choisie pour faire partie du DJSI, les Indices Dow Jones de Développement Durable! (www.syngenta.com). Les indices DJSI sont les premiers indices mondiaux décelant la performance des entreprises en matière de développement durable dans le monde et sont basés sur un examen exhaustif des performances économique, environnementale et sociale de l'entreprise.

En Mars 2006, le gouvernement Brésilien a confirmé que Syngenta avait **semé illégalement douze hectares de soja génétiquement modifié (GM)** sur son site expérimental de Santa Teresa do Oeste, dans l'état brésilien de Parana. Le semis a été effectué **à l'intérieur de la zone de protection du Parc National** des Chutes de Iguagu, classée patrimoine de l'Humanité (UNESCO), et dans laquelle les cultures GM sont interdites selon la loi fédérale brésilienne.

Syngenta est **déjà responsable du plus large cas de contamination gé-
nétique de l'histoire en ayant encouragé les agriculteurs américains à semer illégalement du maïs GM Bt 11** dans quatre états, alors que **celui-ci n'avait été approuvé que pour la consommation animale**. Syngenta a ensuite laissé ce maïs contaminer la chaîne alimentaire humaine en silence.

Le gouvernement brésilien a annoncé début novembre qu'il est en train de considérer la possibilité de changer la loi définissant la zone de protection des parcs nationaux pour faire passer les zones de 10km à 500 mètres. De toute évidence, cette décision est le résultat des pressions exercées par Syngenta.

Voilà comment une firme ayant réalisé plus de \$8.1 milliards de profits en 2005, peut mettre sciemment en danger la biodiversité du Brésil, est être reconnue par le Dow Jones comme un leader de la protection de l'environnement et du développement durable? !!

Face à l'iniquité, l'organisation internationale Via Campesina occupe depuis le 14 Mars 2006 le site de Santa Teresa do Oeste et lance un appel à soutien: faire pression sur le gouvernement brésilien pour qu'il exproprie Syngenta du site afin que celui-ci devienne un Centre de Recherche et d'Enseignement en Agroécologie pour les travailleurs ruraux sans terre et les petits paysans. www.terrasedireitos.org.br

Dernièrement, Syngenta a intensifié ses pressions en obtenant du juge que le gouverneur de l'état soit condamné à verser une amende de 23, 500 US\$ par jour à défaut de chasser les occupants. Le gouverneur a résisté jusqu'ici, mais l'expression d'un soutien international serait déterminant.

DERNIERE MINUTE: SYNGENTA A ETE EXPROPRIÉ!
Selon une dépêche de l'AFP du 14/11/06, « l'Etat brésilien du Parana (sud) a exproprié Syngenta Seeds. » La solidarité internationale a contribué à cette victoire du peuple brésilien.

La solidarité n'est pas un vain mot!